

Conseil Municipal **Séance du 23 mai 2018**

L'an deux mil dix-huit, le vingt-trois mai à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Johan DENIAUX, Maire.

Présents : DENIAUX Johan, SALLEY Philippe, FEUARDANT-LEFEVRE Myriam, COCU Daniel, LEFEVRE Yolaine, LE CALVEZ Anne, GUENARD Claire, MOUNIER Marc, ROBERT Alain, MAHIEU Alain,

Absents excusés : VAVASSEUR Anne-Sophie (pouvoir à DENIAUX Johan)

Absents : BESSELIEVRE Emmanuelle, LAGALLE Stéphane

Mme Myriam FEUARDANT-LEFEVRE désignée conformément à l'article L 21121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Communications diverses

- M. Philippe Salley informe les membres du conseil qu'une attente de validation est en cours pour l'attribution d'une 2^{ème} étoile pour le camping municipal.

Comptes rendus de réunions

- Mme Myriam Feuardant- Lefèvre a participé à une réunion pour la garderie périscolaire ; suite à l'arrêt des TAP à la rentrée scolaire prochaine les horaires seront un peu modifiés d'un 1/4h le matin et l'après-midi. Le tarif sera également revu lors d'une prochaine réunion. Ces 2 sujets seront à l'ordre du jour de la prochaine réunion de conseil.

Ordre du jour

DEMANDE DE PRET DE LA SALLE DE CONSEIL

- Une demande de prêt de la salle du Conseil a été faite par Madame Staniszewki pour faire une représentation théâtrale par la classe de MS/GS aux parents suite à un atelier théâtre. Les conseillers pensent que la salle de réunion n'est pas bien adaptée pour une représentation théâtrale, les tables ne pouvant pas être déplacées.

REGLEMENT DEPARTEMENTAL DE DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

Ce sujet sera revu lors de la prochaine réunion de conseil.

SINISTRE TABLE SALLE COMMUNALE

Suite au sinistre d'une table alu de la cuisine de la salle communale lors d'une location, aucune indemnité ne peut être perçue de l'assurance.

REGLEMENT CIMETIERE

M. Alain ROBERT présente au conseil municipal le projet de règlement du cimetière pour avis.

Les membres du conseil municipal à l'unanimité donnent un avis favorable.

SAINT-URBAIN

Monsieur le Maire fait part aux conseillers que le Comité des fêtes a décidé d'annuler la fête St Urbain. Or le samedi est traditionnellement organisé par la commune.

La municipalité décide donc de maintenir la foire le samedi (concours d'ovins et de bovins, buvette, rôtisserie, démonstration de chiens de troupeaux, vide grenier...) ainsi que la messe le dimanche et la cérémonie de la fête des mères et des pères.

Questions diverses :

- M. Alain Robert demande où en est le projet d'assainissement du bourg. M. le Maire informe que le début des travaux est prévu pour le 2^{ème} semestre 2019.

- Mme Anne Le Calvez fait part d'une demande de Mme Legoupil pour mettre des cailloux dans la chasse de « La croix rompue ». M. Philippe Salley donnera suite à cette demande

FIN DE SÉANCE

Johan DENIAUX	
Philippe SALLEY	
Myriam FEUARDANT-LEFEVRE	
Daniel COCU	
Yolaine LEFEVRE	
Anne LE CALVEZ	
Anne-Sophie VAVASSEUR	Pouvoir à DENIAUX Johan

Claire GUÉNARD	
Marc MOUNIER	
Alain ROBERT	
Emmanuelle BESSELIEVRE	Absente
Alain MAHIEU	
Stéphane LAGALLE	Absent